

POINT DE SITUATION CAS COVID-19

Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par les laboratoires publics et privés. **Attention** : depuis le mercredi 23 septembre, le décompte des cas confirmés se base sur de nouvelles modalités de traitement des données de Santé publique France. Les statistiques fournies comptabilisent désormais uniquement les résidents bretons, qu'ils aient été testés en Bretagne ou ailleurs en France.

Par rapport au vendredi 20 novembre 2020, la Bretagne enregistre 1674 cas supplémentaires.

Le nombre de cas de Coronavirus Covid-19 confirmés en Bretagne par diagnostic biologique depuis le 28 février est de **49 479** (+ **1674** depuis **vendredi 20 novembre**) ainsi répartis :

- **23 106** (+ **611** depuis **vendredi 20 novembre**) personnes résidant en Ille-et-Vilaine ;
- **9 615** (+ **224** depuis **vendredi 20 novembre**) personnes résidant dans le Finistère ;
- **9 245** (+ **385** depuis **vendredi 20 novembre**) personnes résidant dans le Morbihan ;
- **7 513** (+ **394** depuis **vendredi 13 novembre**) personnes résidant dans les Côtes d'Armor.

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne actuellement :

- **84** (- 9 depuis **vendredi 20 novembre**) en service de réanimation ;
- **477** (-95 depuis **vendredi 20 novembre**) autres modes d'hospitalisation ;
- **2 767** (+205 depuis **vendredi 20 novembre**) ont regagné leur domicile ;
- **+53 décès** à déplorer depuis **vendredi 20 novembre** (soit **536** décès au total dans le cadre des prises en charge hospitalières).

→ **Les données détaillées par département se trouvent en annexe**

Point de situation EHPAD :

- **320 EHPAD** ont déclaré au moins 1 cas confirmé par test PCR (+10 depuis vendredi 20 novembre) ;
- **154** résidents y sont décédés (+17 depuis vendredi 20 novembre).

POUR S'INFORMER

0800 130 000

Numéro vert national appel
gratuit, 7j/7 24h/24

→ FAQ du gouvernement

www.gouvernement.fr/info-coronavirus#questions_reponses

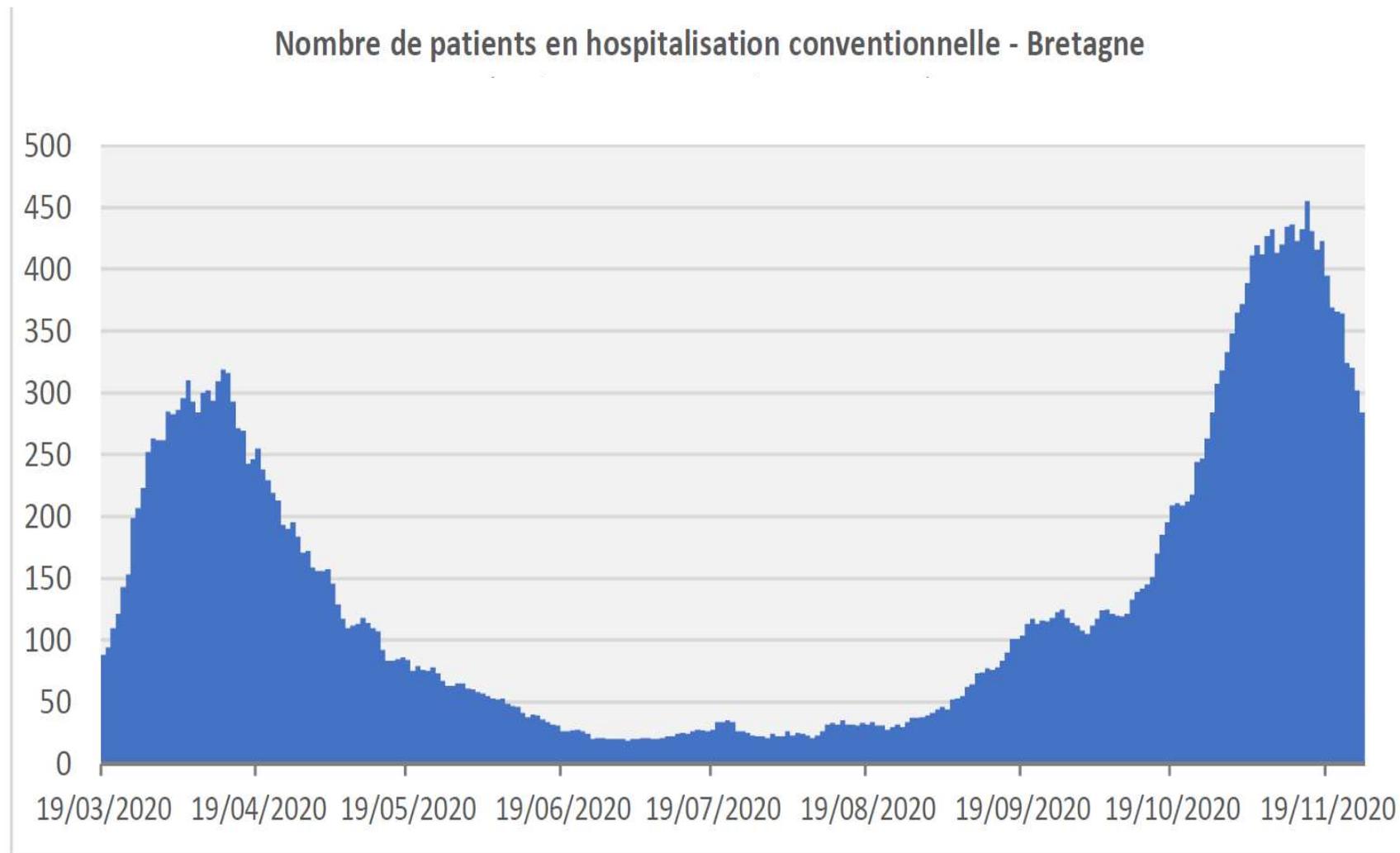
→ Pour les arrêts de travail :

www.ameli.fr/entreprise

Toutes informations complémentaires

- www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus
- www.bretagne.ars.sante.fr

NOMBRE DE PATIENTS COVID+ DANS LES ETABLISSEMENTS SANITAIRES



→ Les taux d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 se trouvent en annexe

TAUX D'INCIDENCE PAR TERRITOIRE (sur 7 jours, pour 100 000 habitants)

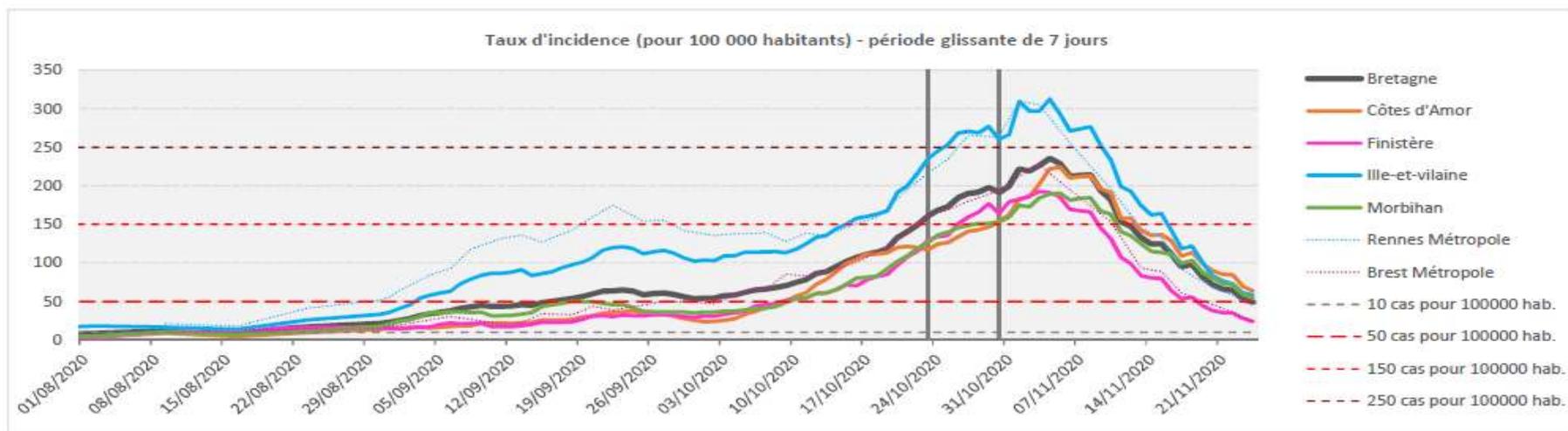
Taux d'incidence (nombre de nouveaux patients positifs sur 7 jours pour 100 000 habitants)

Indicateur	Période d'analyse		Côtes d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne
	Du (inclus)	Au (inclus)					
Taux d'incidence (pour 100 000 habitants)	mer 28/10/2020	mar 03/11/2020	202,30	192,60	296,90	184,50	226,30
	mer 04/11/2020	mar 10/11/2020	191,05	130,94	233,90	163,06	182,28
	mer 11/11/2020	mar 17/11/2020	108,90	53,50	118,00	99,30	94,60
	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	63,60	23,70	58,40	54,80	49,10

Source : Santé publique France, traitement national des données SIDEP

Indicateur	Période d'analyse		Rennes Métropole	Brest Métropole
	Du (inclus)	Au (inclus)		
Taux d'incidence (pour 100 000 habitants)	mer 28/10/2020	mar 03/11/2020	305,10	226,90
	mer 04/11/2020	mar 10/11/2020	195,70	153,60
	mer 11/11/2020	mar 17/11/2020	91,40	60,80
	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	43,40	23,80

Source : Santé publique France, traitement national des données SIDEP (indicateurs mis à jour trois fois par semaine)



Légende des traits verticaux :

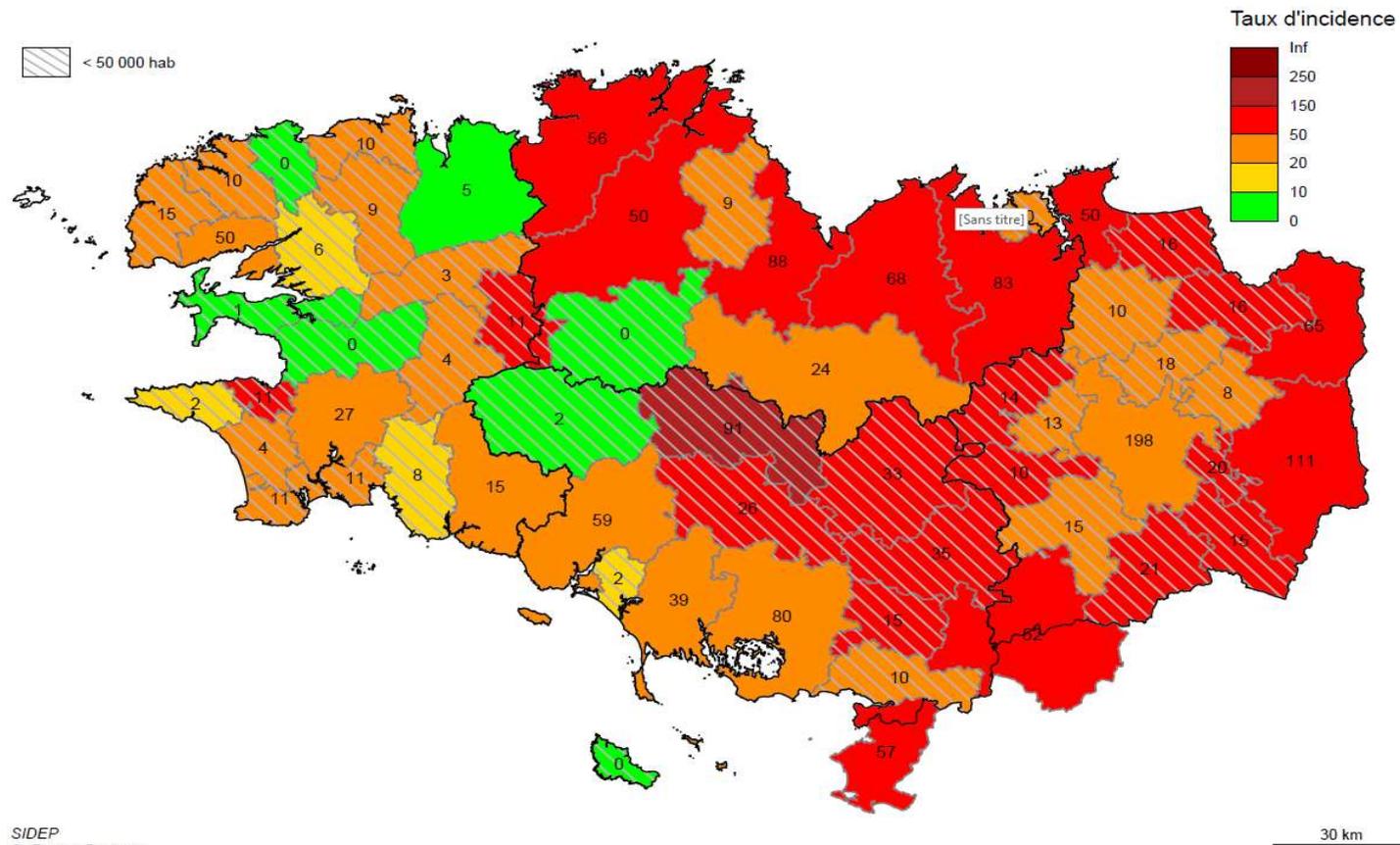
23/10/2020 (minuit) : Interdiction de déplacement de 21h à 6h, fermeture des bars, salles de jeux, foires d'expositions et salons, salles de sport et piscines (Ille-et-Vilaine)

30/10/2020 (minuit) : Confinement national

NOMBRE DE POSITIFS PAR EPCI

A noter : sur zones géographiques à faible population en terme de dénominateur, cet indicateur présente une variabilité très rapide. En effet, 10 cas seulement peuvent faire évoluer rapidement et de manière importante les taux d'incidence. **Ces données sont donc à interpréter avec beaucoup de vigilance**, mais elles traduisent néanmoins que le virus circule sur l'ensemble des territoires.

Taux d'incidence (/100 000 hab) et nombre de positifs par EPCI pour la période du 18/11/2020 au 24/11/2020



SIDEP
SpFrance Bretagne

La carte représente par une échelle de couleurs les incidences calculées au niveau de chaque EPCI ; le nombre donné dans chaque EPCI représente le nombre de cas sur une période de 7 jours.

→ Les données détaillées
se trouvent en annexe

POINT DE SITUATION CAMPAGNE DE TESTS PCR

Depuis le 4 mai 2020, **1 004 818 tests PCR ont été réalisés en Bretagne**, dont **43 065** du mercredi 18 au mardi 24 novembre. Ils se répartissent :

- **16 061** tests PCR en Ille-et-Vilaine ;
- **7 777** tests PCR dans le Morbihan ;
- **10 659** tests PCR dans le Finistère ;
- **8 568** tests PCR dans les Côtes d'Armor.

→ *Les données détaillées (tests PCR)
par département se trouvent en annexe*

A noter un taux de positivité 6,10 % du mercredi 18 au mardi 24 novembre (contre **8,70 %** semaine précédente) en Bretagne

- **Ille-et-Vilaine** : taux de positivité de 7,60 % ;
- **Morbihan** : taux de positivité de 7 % ;
- **Finistère** : taux de positivité de 3,20 % ;
- **Côtes d'Armor** : taux de positivité de 6,80 %.

- Rennes Métropole : taux de positivité de 5,70 %
- Brest Métropole : taux de positivité de 2,70 %

SUIVI DES CLUSTERS

La Bretagne compte actuellement 71 clusters en cours d'investigation par l'ARS Bretagne :

- **16** dans les Côtes d'Armor (4 en milieu professionnel, 2 en milieu scolaire et universitaire, 5 en établissement de santé, 1 en établissement pour personnes handicapées et 4 en EHPAD) ;
- **14** dans le Finistère (2 en milieu professionnel, 2 en milieu scolaire et universitaire, 3 en établissement de santé, 6 en EHPAD et 1 en sphère privée) ;
- **24** en Ille-et-Vilaine (2 en milieu professionnel, 3 en établissement de santé, 3 en établissement pour personnes handicapées, 8 en EHPAD, 3 en milieu scolaire et universitaire et 5 en sphère privée) ;
- **17** dans le Morbihan (1 en milieu professionnel, 5 en milieu scolaire et universitaire, 3 en établissement de santé, 6 en EHPAD et 2 en sphère privée).

ACTUALITES

COVID-19 : UNE LEVEE PROGRESSIVE DU CONFINEMENT EN 3 PHASES

A l'occasion de son intervention télévisée le 24 novembre, le Président de la République, Emmanuel Macron, a annoncé les étapes devant mener à une levée du confinement, dans un contexte où la France a entamé une lente décrue du nombre de cas positifs journaliers à la COVID-19. Le Premier ministre en a présenté les modalités ce 26 novembre 2020.

• Le 28 novembre

- ❖ A partir du samedi 28 novembre, le confinement adapté et le système d'attestation resteront en vigueur. Le télétravail devra continuer à être privilégié, dès lors que cela est possible.
- ❖ Tous les commerces pourront rouvrir et les services à domicile pourront reprendre, jusqu'à 21h, avec un protocole sanitaire strict. Les librairies, disquaires, bibliothèques et archives pourront aussi rouvrir dans ces conditions.
- ❖ Les promenades et activités physiques en extérieur seront permis dans un rayon de 20km, pour 3h.
- ❖ Les activités extra-scolaires en plein air sont de nouveau autorisées.
- ❖ Pour les cultes, les offices seront à nouveau permis dans la limite de 30 personnes maximum.

• Le 15 décembre

A partir du 15 décembre, si les résultats sanitaires sont encourageants (5 000 cas par jour, 2 000 à 3 000 personnes en réanimation), un nouveau cap pourra être franchi :

- ❖ les déplacements se feront sans attestation, autorisant de fait les déplacements entre régions. Le confinement sera levé mais un couvre-feu sera instauré sur l'ensemble du territoire de 21h à 7h, à l'exception de la nuit de Noël (24 décembre) et de la Saint Sylvestre (31 décembre) → sur ces deux nuits, les rassemblements sur la voie publique ne seront pas tolérés.
- ❖ Les activités extrascolaires en intérieur, pour l'accueil des enfants durant les fêtes, seront de nouveau autorisées avec des règles strictes.
- ❖ Les salles de cinéma, les théâtres et les musées pourront rouvrir dans le cadre de protocoles sanitaires stricts.

Toutefois : les grands rassemblements et les événements festifs dans les salles à louer seront interdits. Les parcs d'attraction et les parcs d'exposition resteront fermés. De même pour les bars, les restaurants et les discothèques.

• Le 20 janvier

Si le nombre de contamination demeure en-dessous de 5 000 cas par jour :

- ❖ les salles de sports et les restaurants pourront rouvrir, et le couvre-feu pourra être décalé.
- ❖ Pour les lycées, puis les universités 15 jours plus tard, les cours pourront reprendre en présentiel.

COVID-19 : UNE LEVEE PROGRESSIVE DU CONFINEMENT EN 3 PHASES

Ces nouvelles phases de déconfinement en appelle à la responsabilité et à la vigilance de chacun durant les fêtes de fin d'année :

« Tous, dans ces moments-là, nous sommes tentés de baisser la garde, de relâcher la pression. Mais, si nous ne voulons pas subir demain un troisième confinement, **nous devons redoubler de vigilance.** »

Protégeons nos proches, en particulier les plus vulnérables. Portons le masque, y compris à la maison lorsque nous sommes avec des amis ou avec des parents qui n'habitent pas au quotidien avec nous. Veillons à ne pas être trop nombreux à table. Appliquons scrupuleusement tous les gestes barrières – se laver les mains, respecter les distances, aérer toutes les heures les pièces.

C'est du bon sens et de l'exigence mais chacun de nous a entre ses mains une part de la solution. »

Emmanuel Macron, Président de la République



Des vaccins seront par ailleurs disponibles dès fin décembre – début janvier ; une seconde génération arrivera au printemps. Qualifiée par le Président de « *formidable lueur d'espoir* », la vaccination se fera dans un cadre transparent et ne sera pas obligatoire. Une campagne de vaccination rapide et massive au plus près des personnes vulnérables est notamment envisagée.

« *La transparence et l'adhésion citoyenne à la stratégie vaccinale seront fondamentales pour réussir la sortie pandémique à terme. Le Gouvernement mettra en place à la fois un conseil scientifique dédié et un comité citoyen, dont la composition et les prérogatives sont en cours d'élaboration. La stratégie de vaccination sera présentée au cours des prochains jours.* »

Emmanuel Macron, Président de la République

LES TESTS ANTIGENIQUES



La stratégie nationale de lutte contre la COVID-19 vise à tester, alerter et protéger afin de couper au plus vite les chaînes de contamination. La stratégie de test repose prioritairement sur le test RT-PCR, mais depuis Octobre 2020, les tests antigéniques complètent le dispositif.

Une page dédiée a été créée sur le site internet de l'ARS Bretagne et est accessible via :
<https://www.bretagne.ars.sante.fr/coronavirus-les-tests-antigeniques>

Les informations pratiques y sont présentées (qui est prioritaire, qui peut faire les tests antigéniques, quelles sont les étapes à la réalisation d'un test ? ...) ainsi que des informations plus spécifiques pour les professionnels de santé (dans quels lieux peuvent se faire les tests, quelles sont les conditions matérielles ?, modalités du traçage, approvisionnement...).

COVID-19 : UN NOUVEAU PARTENARIAT POUR ACCOMPAGNER LES EHPAD



Dans le contexte d'épidémie liée à la COVID-19, la situation des personnes âgées vivant en établissement nécessite l'appui de tous les professionnels de santé permettant d'assurer la continuité de la prise en charge pour ces personnes particulièrement vulnérables face au virus SARS-CoV-2.

Afin de renforcer la présence médicale dans les EHPAD, l'Association MCOOR, l'URPS Médecins Libéraux de Bretagne, l'ARS Bretagne, l'Assurance Maladie, le Conseil Régional de l'Ordre des Médecins de Bretagne, ainsi que les Conseils Départementaux de l'Ordre des Médecins des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan se sont mobilisés dans le cadre du lancement d'un **appel au renfort auprès des médecins généralistes libéraux bretons** pour :

- **Disposer d'un « médecin référent Covid »** au sein des établissements qui n'ont pas de médecins coordonnateurs. **Ses missions** sont centrées sur les **mesures de préparation et de gestion de l'épidémie** dans la structure.

Si vous êtes volontaire pour renforcer la coordination en tant que médecin référent COVID, [vous pouvez vous inscrire en remplissant le formulaire en ligne.](#)

- **Organiser et assurer la continuité des soins** dans un établissement touché par la Covid-19.

L'association MCOOR a établi un certain nombre de protocoles et procédures visant à apporter aux volontaires tous les éléments nécessaires pour assurer ces missions. Un médecin « tuteur » de l'association les accompagne à distance et des modules de formation et d'échanges de pratiques sont en cours d'élaboration pour permettre, en webconférence, d'assurer des temps de partage d'expériences.

D'un point de vue opérationnel, dans chacun des départements bretons, **un binôme composé d'un référent Covid URPS MLB et d'un agent de la délégation départementale de l'ARS** assureront la mise en relation entre les médecins volontaires et les EHPAD qui ont besoin d'un renfort médical.

COVID-19 : UN NOUVEAU PARTENARIAT POUR ACCOMPAGNER LES EHPAD

Afin de faciliter et d'accompagner le renfort apporté par les médecins auprès du personnel des EHPAD, un certain nombre de mesures **dérogatoires sont accordées pour leurs interventions et prolongées jusqu'au 31 décembre 2020** :

- **Rémunération à l'acte** : en journée, l'intervention des médecins généralistes est valorisée à 35 euros (25 € la visite et 10 € de majoration de déplacement (MD)). Dans le cadre de la gestion de la crise, ils peuvent également tarifier **la majoration urgence (MU) à 22,60 €, soit 57,60 € au total**. L'Assurance Maladie a permis également de facturer jusqu'à 3 majorations de déplacement au cours d'une visite en EHPAD et de la cumuler avec la majoration d'urgence. Les médecins généralistes peuvent également facturer une majoration la nuit (+ 38,50 €), le week-end (+43,50 €) et des indemnités kilométriques ;
- **Rémunération au forfait** : au titre de cette mission exceptionnelle d'intérêt général, le médecin percevra **un forfait de 420 € par demi-journée**. Les forfaits dans le cadre de tels contrats seront versés aux médecins par leur caisse primaire de rattachement sur la base d'un tableau récapitulatif des vacations effectuées, élaboré par l'établissement.

→ **Retrouvez le communiqué de presse et ses annexes sur :**

<https://www.bretagne.ars.sante.fr/covid-19-un-nouveau-partenariat-pour-accompagner-les-ehpad>

COVID-19 ET ÉVACUATIONS SANITAIRES : 44 patients accueillis en Bretagne depuis le 27 octobre

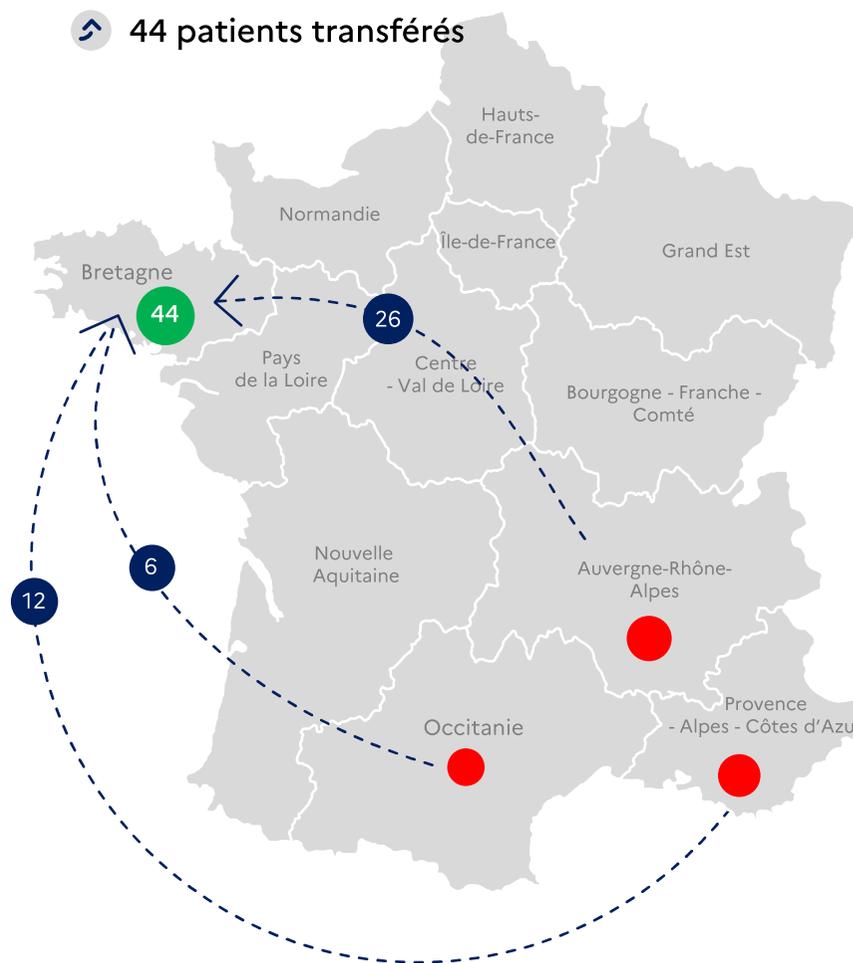
Mardi 24 novembre, 2 nouveaux patients ont été transférés en Bretagne. En provenance du centre hospitalier d'Annecy Genevois (région Auvergne-Rhône-Alpes), ils ont été accueillis au centre hospitalier universitaire de Rennes.

Au total, depuis le 27 octobre, la région Bretagne a accueilli 44 patients.

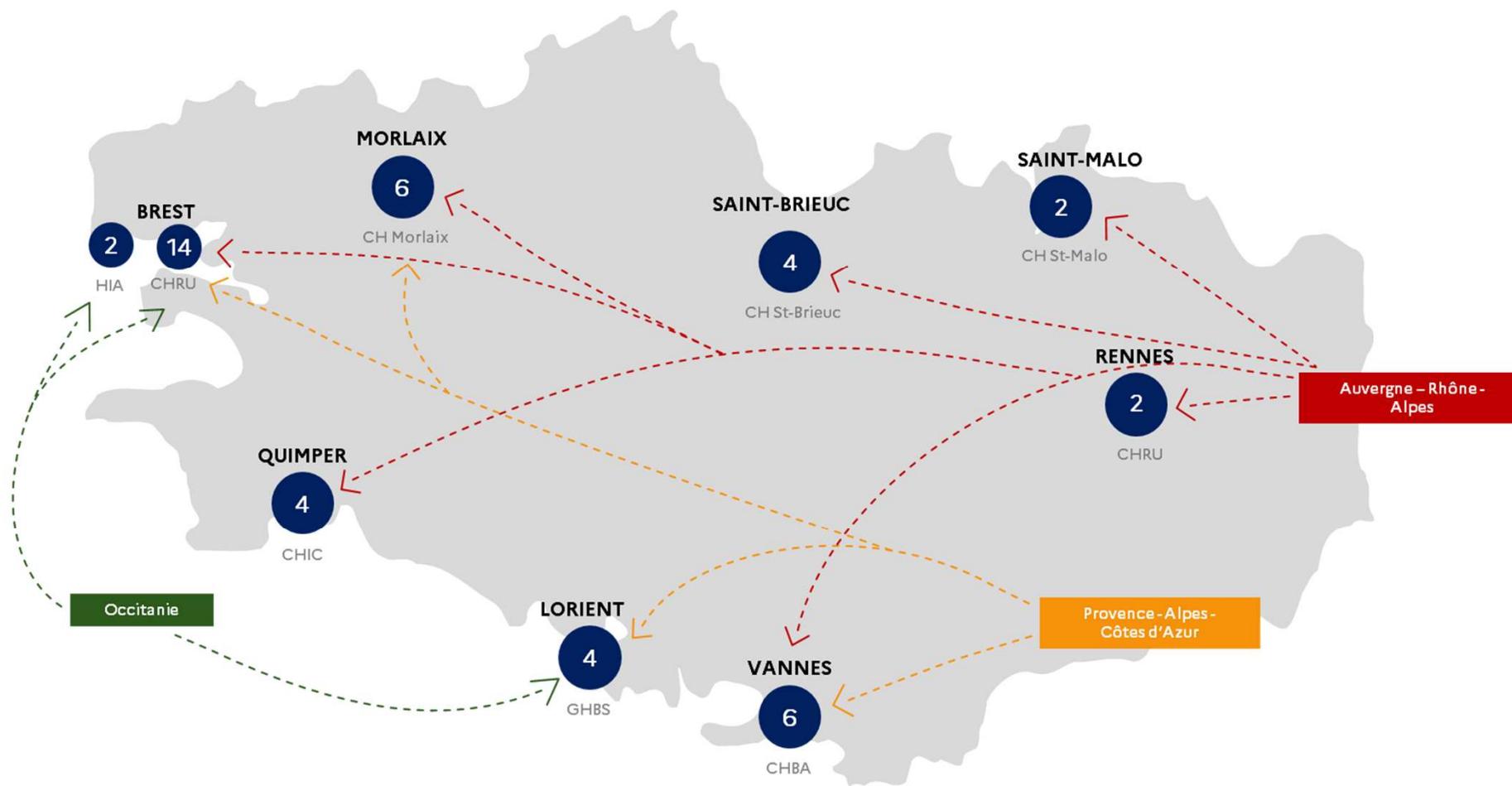
- Transferts envoyés
- Transferts reçus
- ↻ 44 patients transférés



Photos © CHRU RENNES



COVID-19 ET ÉVACUATIONS SANITAIRES : 44 patients accueillis en Bretagne depuis le 27 octobre



SOYEZ ACTEUR DE LA LUTTE CONTRE LA #COVID19 : TÉLÉCHARGEZ #TOUSANTICOVID

- ✓ Etre prévenu en cas de contact à risque
- ✓ Rester informé de l'évolution de l'épidémie & des mesures sanitaires
- ✓ Accéder aux outils numériques pour continuer à vous protéger & protéger les autres

→ <https://bonjour.tousanticovid.gouv.fr/>

testeur
COVID-19
alerter
protéger

Soyez alerté et alertez les personnes en cas d'exposition à la Covid-19

#TousAntiCovid

testeur
COVID-19
alerter
protéger

1 J'active l'application notamment dans les lieux où la distanciation sociale est difficile à mettre en œuvre

testeur
COVID-19
alerter
protéger

2 Je suis alerté si j'ai eu un contact à risque et j'alerte les personnes qui ont été à proximité ces derniers jours si je suis diagnostiqué comme un cas de COVID-19

testeur
COVID-19
alerter
protéger

3 Je m'informe sur l'épidémie, je trouve des conseils personnalisés et la carte des laboratoires de dépistage proches de chez moi

gouvernement.fr/info-coronavirus

Télécharger l'application

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger sur l'App Store

#TousAntiCovid

Bienvenue

CORONAVIRUS : LES GESTES SOLIDAIRES

Coronavirus (COVID-19)

CORONAVIRUS : DES GESTES SOLIDAIRES POUR ROMPRE L'ISOLEMENT



Je téléphone régulièrement à **mes proches âgés**, isolés ou fragiles



Je prends des nouvelles de mes voisins, **je propose d'aider**



Je deviens bénévole et **je m'engage dans les associations**



CORONAVIRUS : LES GESTES BARRIERES



INFORMATION CORONAVIRUS **COVID-19**

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

- 

Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- 

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- 

Se moucher dans un mouchoir à usage unique
- 

Porter correctement un masque quand la distance ne peut pas être respectée et dans les lieux où cela est obligatoire
- 

Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- 

Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)
- 

Éviter de se toucher le visage
- 

Aérer les pièces 10 minutes, 3 fois par jour
- 

Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades
- 

Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

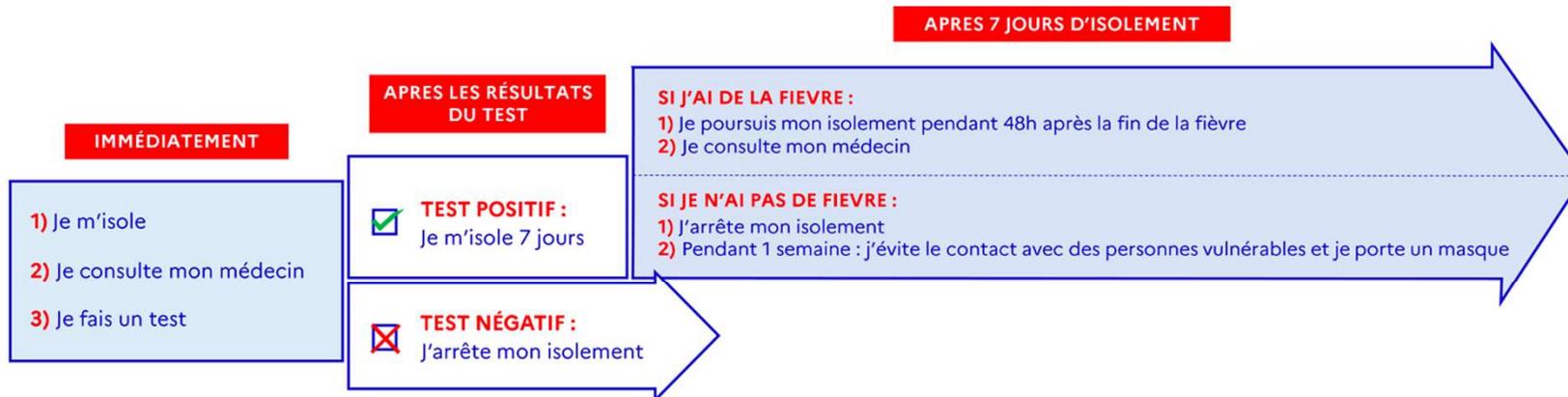
[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus) **0 800 130 000**
(appel gratuit)

WU/2020-09/15/008 - 14 octobre 2020

CORONAVIRUS : QUEL COMPORTEMENT ADOPTER ?

J'ai des symptômes, que dois-je faire ?

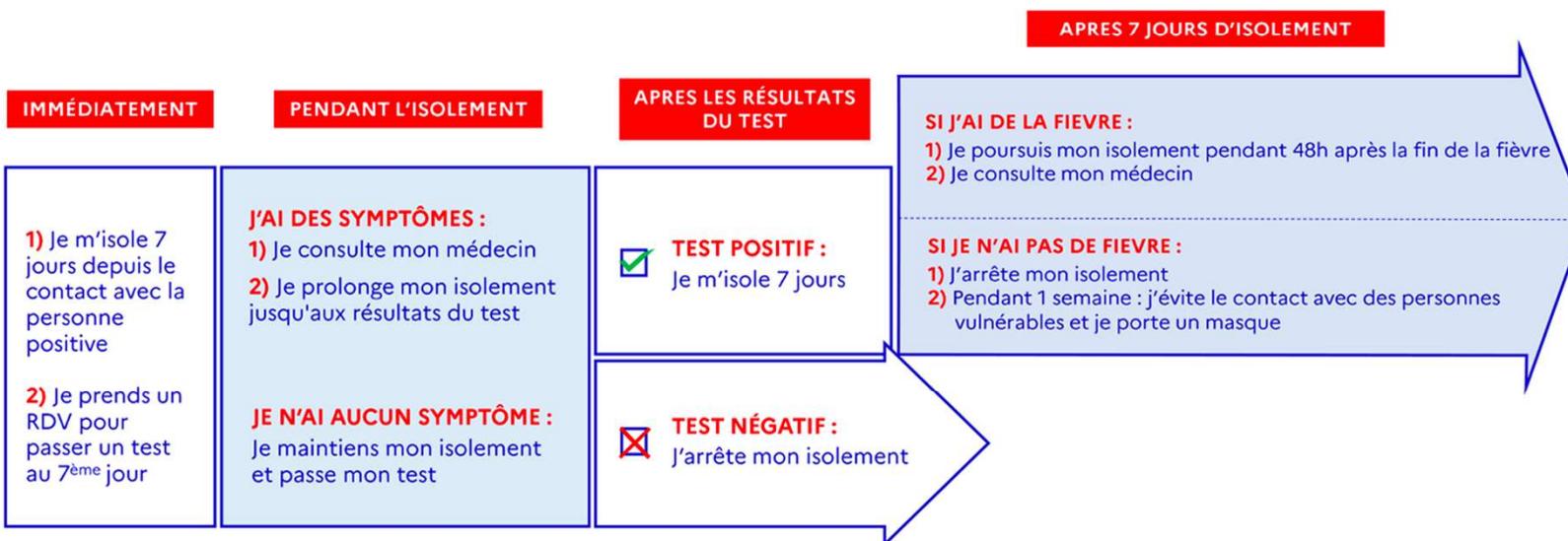
#COVID19



CORONAVIRUS : QUEL COMPORTEMENT ADOPTER ?

Je suis contact à risque, que dois-je faire ?

#COVID19



CORONAVIRUS : QUEL COMPORTEMENT ADOPTER ?

J'ai été testé positif mais je n'ai pas de symptômes, que dois-je faire ?

#COVID19

APRES LES
RÉSULTATS DU TEST

APRES LES 7 JOURS D'ISOLEMENT

Je reste isolé
7 jours

SI DES SYMPTÔMES APPARAISSENT :

- 1) Je m'isole pendant 7 jours à partir du début des symptômes et jusqu'à 48h après la fin de la fièvre
- 2) Je consulte mon médecin

SI JE N'AI PAS DE SYMPTÔMES :

- 1) J'arrête mon isolement
- 2) Pendant 1 semaine : j'évite le contact avec des personnes vulnérables et je porte un masque



POUR SUIVRE TOUTES NOS ACTUALITES EN REGION

• Site ARS Bretagne

www.bretagne.ars.sante.fr

Le site internet de l'ARS est mis à jour régulièrement pour vous permettre de suivre l'évolution de la situation et délivrer les informations pratiques à destination des professionnels de santé et de la population. Elles sont accessibles directement dès la page d'accueil, ou dans notre dossier complet dédié au COVID-19 (onglet « Santé et prévention » > « Veille et sécurité sanitaires » > « Coronavirus ») :



Réseau sociaux ARS Bretagne



[Agence régionale de sante Bretagne](#)



www.facebook.com/arsbretagne/



[@ARSBretagne](#)

• Site préfecture Bretagne

www.bretagne.gouv.fr

ACTUALITÉS

10/06/2020
Coronavirus : le point de situation en Bretagne

19/05/2020
Covid-19 : un plan de relance pour le tourisme

05/05/2020
Le protocole national de déconfinement pour les entreprises



Réseau sociaux préfecture Bretagne



[Préfet de Bretagne et d'Ille et Vilaine](#)



[@bretanegouv](#)

• Site rectorat Bretagne

www.ac-rennes.fr



ANNEXES

DONNÉES SANITAIRES* PAR DEPARTEMENT

**Données au 27 novembre 2020*

Ille-et-Vilaine

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

- **35** en service de réanimation;
- **224** autres modes d'hospitalisation ;
- **1 098** retours à domicile ;
- **206** décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.

Morbihan

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

- **17** en service de réanimation;
- **145** autres modes d'hospitalisation ;
- **788** retours à domicile ;
- **170** décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.

Finistère

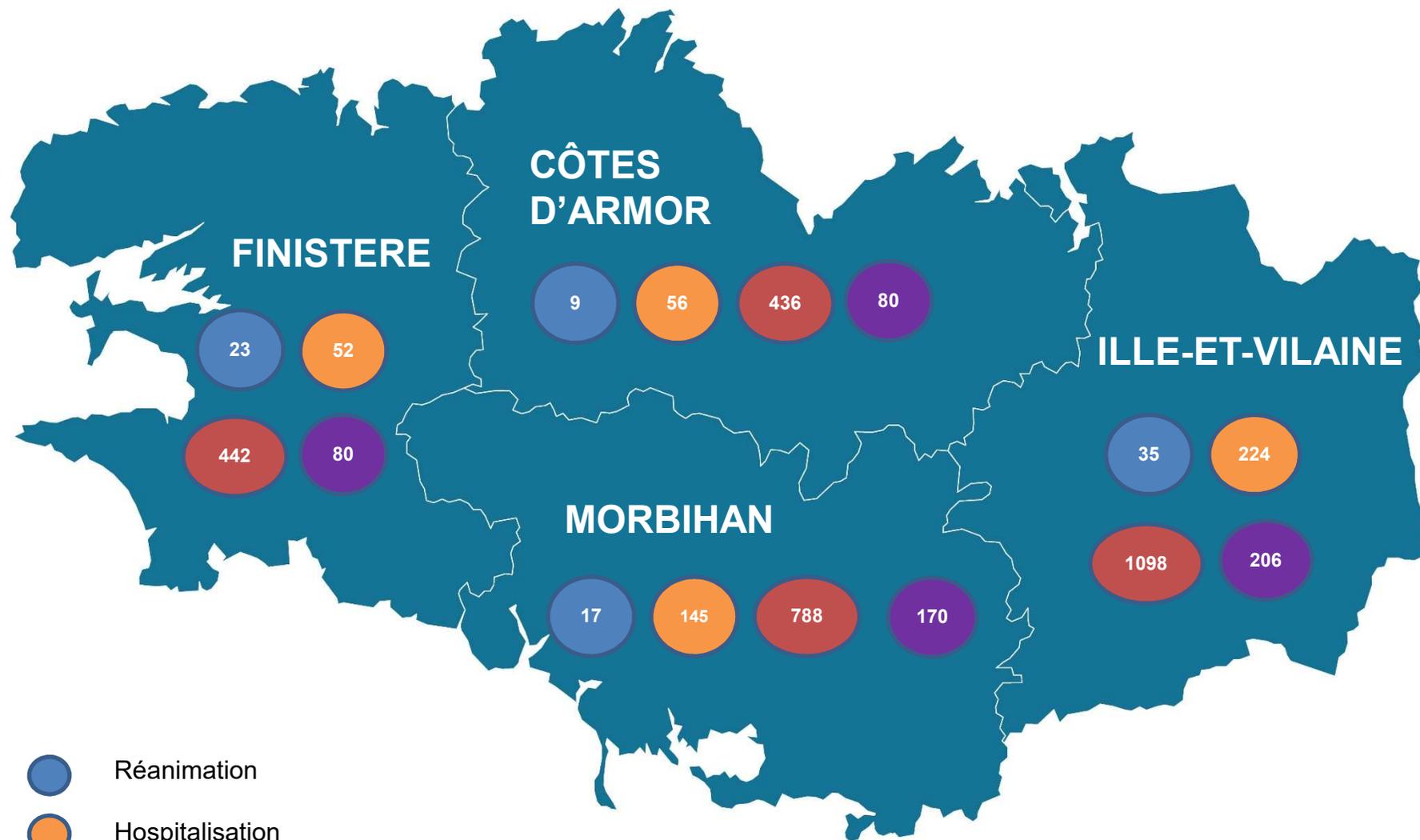
Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

- **23** en service de réanimation;
- **52** autres modes d'hospitalisation ;
- **442** retours à domicile ;
- **80** décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.

Côte d'Armor

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

- **9** en service de réanimation;
- **56** autres modes d'hospitalisation ;
- **436** retours à domicile ;
- **80** décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.



- Réanimation
- Hospitalisation
- Retours à domicile
- Décès à l'hôpital

Dynamique de dépistage des laboratoires localisés dans le département des Côtes d'Armor

		Ensemble de patients								Patients sympt. ⁽²⁾		Prof. de santé ⁽³⁾		Résidents en EHPAD ⁽⁴⁾	
		Nombre de prélèvements				Délat moyen (heures) ⁽¹⁾	% résultats en moins de ⁽¹⁾			Nb prélèv.	Délat moyen (heures) ⁽¹⁾	Nb prélèv.	Délat moyen (heures) ⁽¹⁾	Nb prélèv.	Délat moyen (heures) ⁽¹⁾
		PUBLIC	PRIVE	TOTAL	Evo (%)		24h	36h	48h						
Cumulé depuis le 04/05/2020		42 867	125 976	168 843											
Détail sur les 6 dernières semaines glissantes (à partir de j-3)															
mer 14/10/2020	mar 20/10/2020	2 677	7 405	10 082		32,0	30,9%	74,5%	84,8%	2 539	32,6	931	28,7	355	28,8
mer 21/10/2020	mar 27/10/2020	2 770	8 132	10 902	↗ 8,1%	31,4	29,6%	75,6%	85,9%	2 726	31,7	1 247	29,7	447	31,4
mer 28/10/2020	mar 03/11/2020	3 076	9 592	12 668	↗ 16,2%	35,0	25,2%	68,6%	79,8%	3 155	34,9	1 808	35,2	412	42,9
mer 04/11/2020	mar 10/11/2020	3 213	10 869	14 082	↗ 11,2%	32,7	31,5%	73,4%	83,3%	3 061	32,7	2 351	31,7	1 212	34,6
mer 11/11/2020	mar 17/11/2020	2 416	8 211	10 627	↘ -24,5%	28,5	38,8%	82,8%	90,5%	2 037	28,7	1 821	29,8	1 034	29,3
mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	2 266	6 302	8 568	↘ -19,4%	25,8	51,2%	87,2%	93,1%	1 702	26,0	1 611	26,1	867	25,8

↗ Evolution supérieure à 10%

↔ Evolution comprise entre 0 et 10%

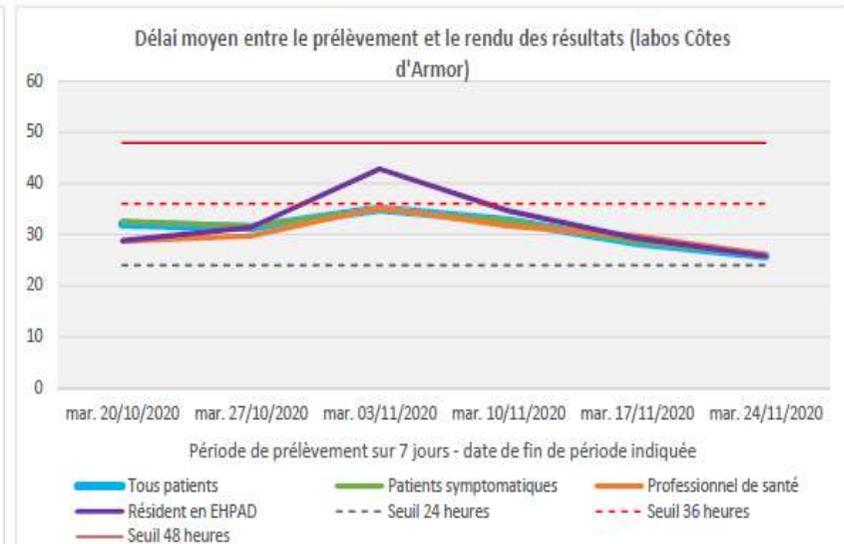
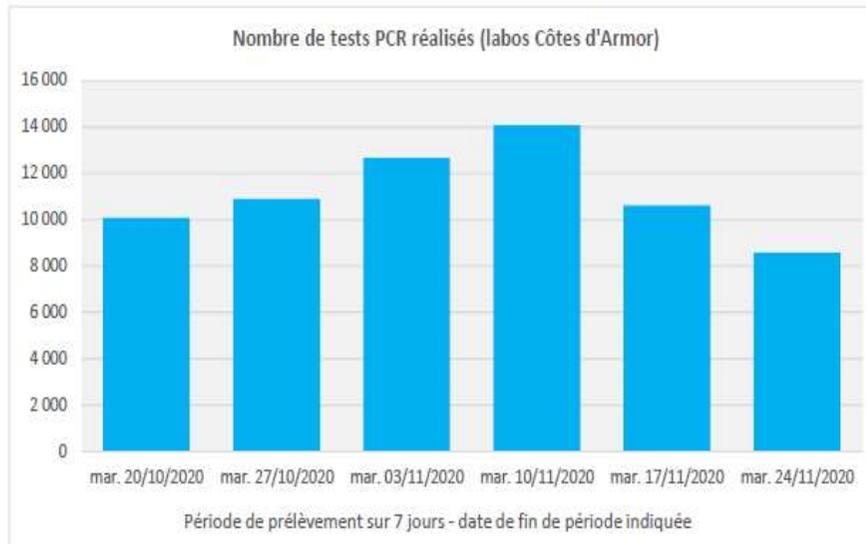
↘ Evolution inférieure à 0%

⁽¹⁾ sont pris en compte les tests PCR pour lesquels le délai entre le prélèvement et le rendu des résultats est inférieur à 2 semaines (ces délais importants sont dus à des rattrapages de flux qui n'ont pas pu être remontés dans SIDEP directement).

⁽²⁾ patients déclarant des symptômes (quelque soit le moment d'apparition)

⁽³⁾ patients déclarant être un professionnel de santé

⁽⁴⁾ patients déclarant résider en EHPAD



Dynamique de dépistage des laboratoires localisés dans le département du Finistère

		Ensemble de patients				Patients sympt. ⁽²⁾				Prof. de santé ⁽³⁾		Résidents en EHPAD ⁽⁴⁾			
		Nombre de prélèvements		Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	% résultats en moins de ⁽¹⁾			Nb prélèv.	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	Nb prélèv.	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	Nb prélèv.	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾		
		PUBLIC	PRIVE		TOTAL	Evo (%)	24h							36h	48h
Cumulé depuis le 04/05/2020		59 120	205 396	264 516											
Détail sur les 6 dernières semaines glissantes (à partir de j-3)															
mer 14/10/2020	mar 20/10/2020	3 694	11 333	15 027		30,5	41,4%	76,6%	84,6%	4 951	28,7	1 403	24,7	282	26,7
mer 21/10/2020	mar 27/10/2020	4 190	14 408	18 598 ↑ 23,8%		26,0	48,1%	85,8%	92,3%	5 635	23,9	1 932	23,4	380	20,8
mer 28/10/2020	mar 03/11/2020	4 939	17 539	22 478 ↑ 20,9%		29,5	43,2%	74,7%	87,7%	6 743	27,7	2 978	26,0	559	25,9
mer 04/11/2020	mar 10/11/2020	4 377	16 196	20 573 ↓ -8,5%		26,4	51,0%	83,5%	88,1%	5 798	23,8	2 842	23,3	854	21,8
mer 11/11/2020	mar 17/11/2020	3 362	9 914	13 276 ↓ -35,5%		22,9	59,4%	88,9%	94,5%	3 746	20,6	1 885	21,9	929	21,9
mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	2 884	7 775	10 659 ↓ -19,7%		21,9	60,9%	93,2%	96,1%	2 960	20,1	1 318	20,6	386	22,2

↑ Evolution supérieure à 10%

→ Evolution comprise entre 0 et 10%

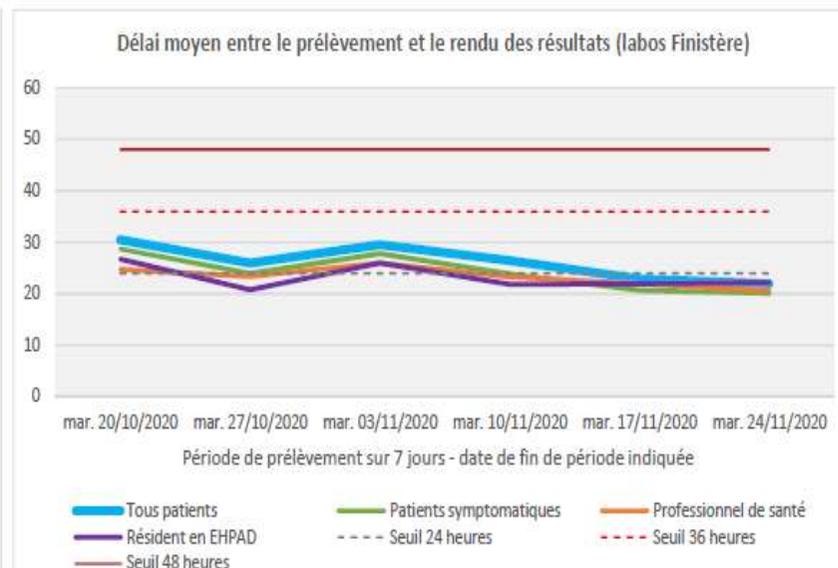
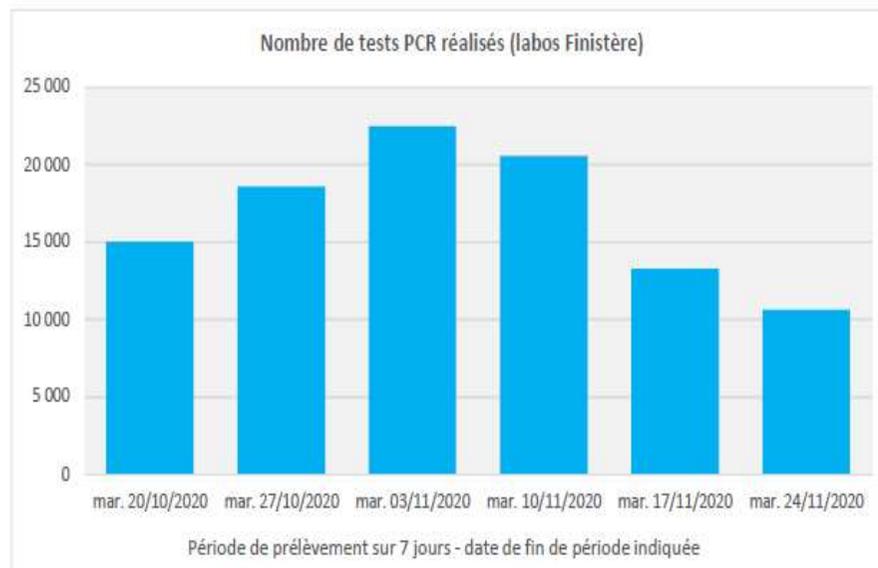
↓ Evolution inférieure à 0%

⁽¹⁾ sont pris en compte les tests PCR pour lesquels le délai entre le prélèvement et le rendu des résultats est inférieur à 2 semaines (ces délais importants sont dus à des rattrapages de flux qui n'ont pas pu être remontés dans SIDEP directement).

⁽²⁾ patients déclarant des symptômes (quelque soit le moment d'apparition)

⁽³⁾ patients déclarant être un professionnel de santé

⁽⁴⁾ patients déclarant résider en EHPAD



Dynamique de dépistage des laboratoires localisés dans le département de l'Ille-et-Vilaine

Tests PCR

		Ensemble de patients				Patients sympt. ⁽²⁾		Prof. de santé ⁽³⁾		Résidents en EHPAD ⁽⁴⁾					
		Nombre de prélèvements		Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	% résultats en moins de ⁽¹⁾			Nb prélèv.	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	Nb prélèv.	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	Nb prélèv.	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾		
		PUBLIC	PRIVE		TOTAL	Evo (%)	24h							36h	48h
Cumulé depuis le 04/05/2020		65 736	309 472	375 208											
Détail sur les 6 dernières semaines glissantes (à partir de j-3)															
mer 14/10/2020	mar 20/10/2020	3 057	21 016	24 073		29,3	46,0%	73,2%	89,0%	7 770	30,8	2 408	25,8	643	33,5
mer 21/10/2020	mar 27/10/2020	3 394	23 010	26 404	↗ 9,7%	31,1	48,6%	71,3%	79,5%	7 719	33,1	3 015	24,0	614	29,1
mer 28/10/2020	mar 03/11/2020	3 864	23 100	26 964	↗ 2,1%	36,7	39,8%	63,1%	73,4%	7 705	37,6	3 380	30,7	1 067	40,6
mer 04/11/2020	mar 10/11/2020	5 008	24 126	29 134	↗ 8,0%	32,7	45,0%	69,9%	79,9%	7 459	33,9	4 023	27,9	2 360	35,8
mer 11/11/2020	mar 17/11/2020	4 047	16 813	20 860	↘ -28,4%	23,8	54,3%	89,5%	94,9%	4 470	24,0	3 297	23,2	2 161	25,5
mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	3 244	12 817	16 061	↘ -23,0%	19,6	70,8%	93,7%	97,4%	3 716	19,8	2 760	19,0	1 626	23,5

↗ Evolution supérieure à 10%

↔ Evolution comprise entre 0 et 10%

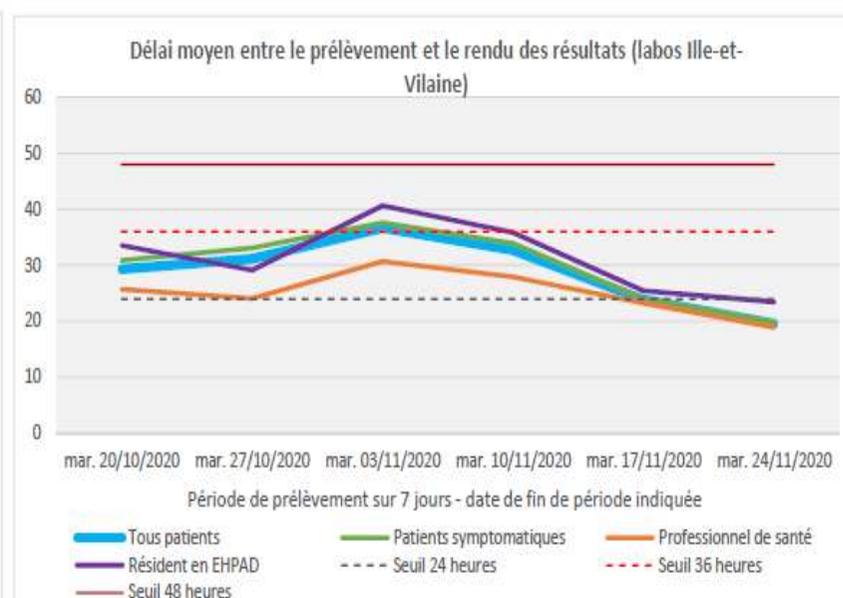
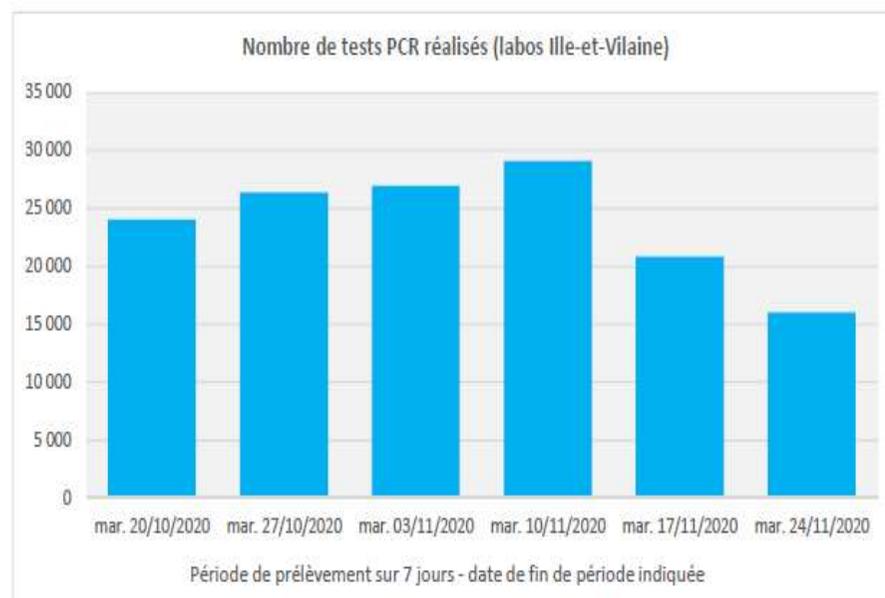
↘ Evolution inférieure à 0%

⁽¹⁾ sont pris en compte les tests PCR pour lesquels le délai entre le prélèvement et le rendu des résultats est inférieur à 2 semaines (ces délais importants sont dus à des rattrapages de flux qui n'ont pas pu être remontés dans SIDEP directement).

⁽²⁾ patients déclarant des symptômes (quelque soit le moment d'apparition)

⁽³⁾ patients déclarant être un professionnel de santé

⁽⁴⁾ patients déclarant résider en EHPAD



Dynamique de dépistage des laboratoires localisés dans le département du Morbihan

Tests PCR

	Ensemble de patients				Patients sympt. ⁽²⁾		Prof. de santé ⁽³⁾		Résidents en EHPAD ⁽⁴⁾						
	Nombre de prélèvements			Evo (%)	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	% résultats en moins de ⁽¹⁾			Nb prélèv.	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	Nb prélèv.	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾			
	PUBLIC	PRIVE	TOTAL			24h	36h	48h							
Cumulé depuis le 04/05/2020	56 794	139 457	196 251												
Détail sur les 6 dernières semaines glissantes (à partir de j-3)															
mer 14/10/2020	mar 20/10/2020	3 465	7 489	10 954		16,8	78,3%	96,6%	98,6%	3 122	15,8	1 419	18,9	354	21,7
mer 21/10/2020	mar 27/10/2020	3 721	9 302	13 023	↑ 18,9%	18,3	72,3%	94,4%	97,7%	3 372	17,2	1 835	19,3	319	22,9
mer 28/10/2020	mar 03/11/2020	4 001	10 930	14 931	↑ 14,7%	21,7	66,3%	89,7%	92,9%	4 000	20,3	1 875	23,4	475	34,1
mer 04/11/2020	mar 10/11/2020	2 152	10 896	13 048	↓ -12,6%	20,7	69,9%	88,5%	92,4%	3 414	19,3	1 594	20,0	537	21,2
mer 11/11/2020	mar 17/11/2020	2 025	7 971	9 996	↓ -23,4%	17,5	71,4%	95,1%	98,5%	2 251	16,8	1 259	18,8	643	21,9
mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	1 540	6 237	7 777	↓ -22,2%	16,1	75,9%	98,6%	99,4%	1 782	14,6	917	17,3	596	19,1

↑ Evolution supérieure à 10%

→ Evolution comprise entre 0 et 10%

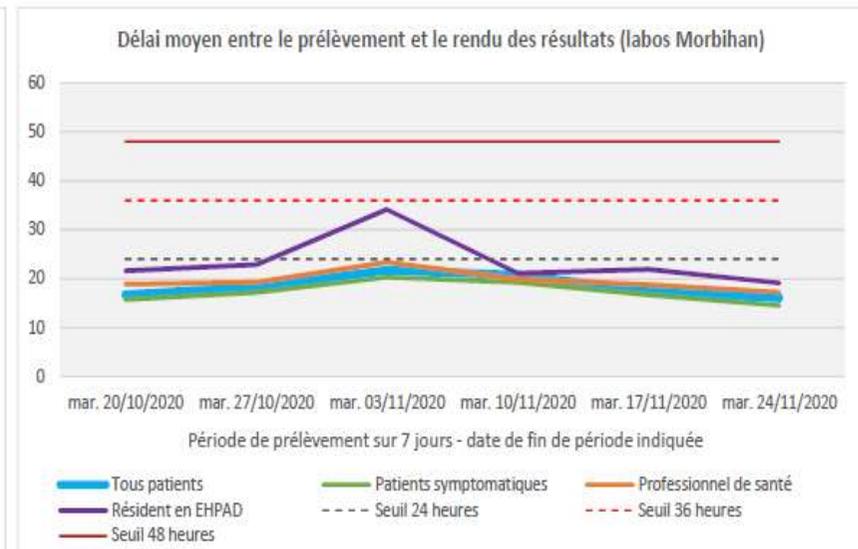
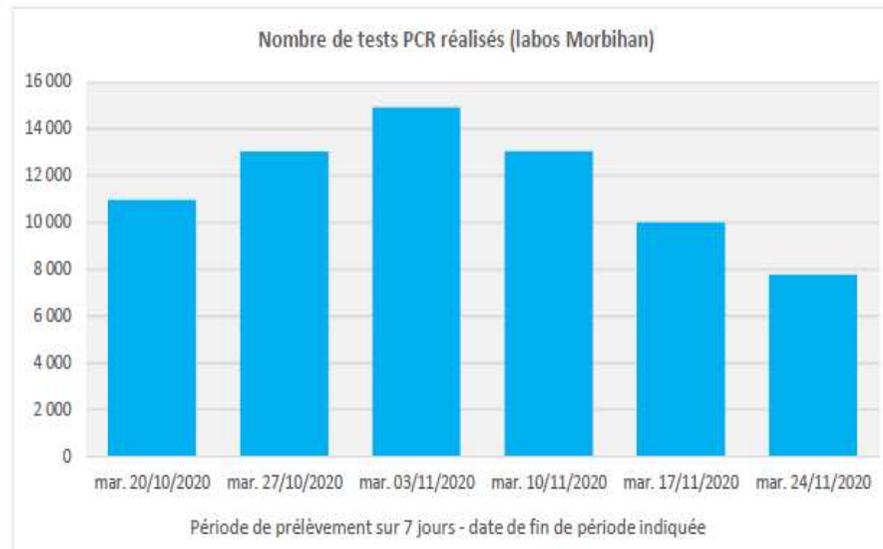
↓ Evolution inférieure à 0%

⁽¹⁾ sont pris en compte les tests PCR pour lesquels le délai entre le prélèvement et le rendu des résultats est inférieur à 2 semaines (ces délais importants sont dus à des rattrapages de flux qui n'ont pas pu être remontés dans SIDEP directement).

⁽²⁾ patients déclarant des symptômes (quelque soit le moment d'apparition)

⁽³⁾ patients déclarant être un professionnel de santé

⁽⁴⁾ patients déclarant résider en EHPAD



Suivi épidémiologique – détail par EPCI*

*Données au 27 novembre 2020

EPCI	Période d'analyse		Population 2017	Taux d'incidence	Taux de positivité	
	Du (inclus)	au (inclus)				
243500139	Rennes Métropole	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	456 660	43,40	5,70
242900314	Brest Métropole	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	209 151	23,80	2,70
200042174	CA Lorient Agglomération	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	204 582	28,70	4,90
200067932	CA Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	169 405	47,10	5,10
200069409	CA Saint-Brieuc Armor Agglomération	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	151 067	58,50	6,30
200068120	CA Quimper Bretagne Occidentale	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	99 923	27,40	4,00
200065928	CA Lannion-Trégor Communauté	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	99 170	56,20	6,30
200068989	CA Dinan Agglomération	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	96 654	86,10	8,10
200043123	CC Auray Quiberon Terre Atlantique	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	87 235	44,80	5,40
243500782	CA du Pays de Saint Malo Agglomération	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	84 701	58,70	8,20
200039022	CA Vitré Communauté	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	82 350	135,20	16,70
244400610	CA de la Presqu île de Guérande Atlantique (CAP ATLANTIQUE)	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	76 152	74,80	6,50
200067981	CA Guingamp-Paimpol Agglomération de l Armor à l Argoat	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	73 234	67,60	7,00
200069391	CA Lamballe Terre et Mer	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	67 052	101,60	9,30
243500741	CA Redon Agglomération	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	67 585	76,40	9,60
242900835	CA Morlaix Communauté	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	63 958	7,90	1,10
200072452	CA Fougères Agglomération	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	56 775	115,30	11,10
242900694	CA Quimperlé Communauté	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	55 433	27,40	3,70
200067460	CC Loudéac Communauté - Bretagne Centre	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	51 063	46,10	6,20
242900769	CA Concarneau Cornouaille Agglomération	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	49 896	16,30	2,10 *
242900801	CC du Pays de Landerneau-Daoulas	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	48 262	12,70	1,80 *
242900074	CC du Pays d Iroise	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	48 099	31,50	3,90 *
245614433	CC Pontivy Communauté	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	46 373	195,40	15,00 *
200043990	CC Vallons de Haute-Bretagne Communauté	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	44 554	33,20	5,10 *
200067221	CC Centre Morbihan Communauté	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	43 013	60,90	7,90 *
200066777	CC Ploërmel Communauté	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	42 351	77,70	11,00 *
242900553	CC du Pays des Abers	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	40 916	24,70	3,30 *
200066785	CC de l Oust à Brocéliande	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	39 214	89,40	11,10 *
242900702	CC du Pays Bigouden Sud	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	37 232	29,90	4,30 *
243500667	CC Val d Ille-Aubigné	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	37 051	47,90	6,60 *
243500733	CC Bretagne Romantique	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	35 924	26,70	3,50 *
242900751	CC du Pays de Landivisiau	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	32 964	27,60	4,00 *
200070662	CC Bretagne Porte de Loire Communauté	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	32 729	64,90	8,60 *
200067072	CC Haut-Léon Communauté	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	31 515	32,00	4,00 *
200069086	CC Leff Armor Communauté	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	31 122	29,50	3,70 *
243500725	CC Côte d Emeraude	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	31 303	32,80	3,50 *
242900660	CC du Pays Fouesnantais	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	27 657	40,10	5,20 *
242900793	CC Communauté Lesneven Côte des Légendes	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	27 394	0,30	n.d. *

Suivi épidémiologique – détail par EPCI*

242900660	CC du Pays Fouesnantais	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	27 657	40,10	5,20
242900793	CC Communauté Lesneven Côte des Légendes	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	27 394	0,30	n.d.
200027027	CC Arc Sud Bretagne	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	27 591	35,30	4,50
200038990	CC de Saint-Méen Montauban	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	26 938	52,70	7,40
243500634	CC de La Roche aux Féés	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	26 898	57,40	8,30
243500659	CC Pays de Châteaugiron Communauté	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	26 611	75,20	7,80
243500774	CC Liffré-Cormier Communauté	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	26 373	31,00	5,00
243500550	CC Montfort Communauté	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	26 069	49,60	7,40
245614417	CC Roi Morvan Communauté	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	24 837	8,20	1,60
200070670	CC du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	24 010	67,40	8,80
245614383	CC Questembert Communauté	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	23 590	64,00	6,30
200067247	CC Pleyben-Châteaulin-Porzay	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	22 887	0,30	0,10
200066868	CC Presqu île de Crozon-Aulne maritime	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	22 779	4,70	0,80
200070688	CC Couesnon Marches de Bretagne	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	22 488	71,90	8,40
242200715	CC du Kreiz-Breizh (CCKB)	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	18 370	0,80	0,10
243500618	CC de Brocéliande	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	18 713	54,90	9,20
242900645	CC Douarnenez Communauté	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	18 092	61,10	8,60
242900710	CC du Haut Pays Bigouden	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	18 018	22,50	3,90
245600440	CC de Blavet Bellevue Océan	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	18 060	11,20	3,90
242900744	CC Poher Communauté	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	15 420	71,70	8,60
242900629	CC Cap Sizun - Pointe du Raz	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	15 350	13,40	3,00
242900561	CC de Haute Cornouaille	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	14 863	27,20	4,10
200067197	CC Monts d Arrée Communauté	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	7 719	41,20	5,70
245600465	CC de Belle Ile en Mer	mer 18/11/2020	mar 24/11/2020	5 460	0,10	n.d.

Source : Santé publique France, traitement national des données SIDEP (résultats de prélèvements des patients bretons, tous laboratoires confondus)

*A une échelle inférieure à 50 000 habitants, les indicateurs sont considérées instables.

Taux d'incidence (pour 100 000 habitants) : nombre de nouveaux cas positifs au COVID-19 survenus sur une période de 7 jours, rapporté au nombre d'habitants.

Cellule sur fond jaune : taux d'incidence supérieur à 10 cas pour 100 000 habitants / Cellule sur fond orange clair : taux d'incidence supérieur à 50 cas pour 100 000 habitants

Cellule sur fond orange foncé : taux d'incidence supérieur à 150 cas pour 100 000 habitants / Cellule sur fond rouge : taux d'incidence supérieur à 250 cas pour 100 000 habitants

Taux de positivité (%) : nombre de cas positifs au COVID-19, survenus sur une période de 7 jours, rapporté au nombre de personnes testées sur une période de 7 jours.

Cellule sur fond jaune : taux de positivité supérieur à 5% / cellule sur fond orange clair : taux de positivité supérieur à 10%.

Taux d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19

*Données au 27 novembre 2020

Taux d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19

	Etablissements sanitaires de Bretagne	Etablissements sanitaires des Côtes d'Armor	Etablissements sanitaires du Finistère	Etablissements sanitaires d' Ille-et-Vilaine	Etablissements sanitaires du Morbihan	EPCI Rennes (CHU Rennes)	EPCI Brest (CHU Brest, Hôp. Armées)
Nombre de patients atteints de COVID-19 présents en hospitalisation réanimatoire (y compris unités de soins intensifs - USI, unités de surveillance continue - USC)	84	9	23	35	17	27	14
Capacité initiale des unités de réanimation adultes (nombre de lits installés au 31/12/2019, hors USI et USC)	162	14	66	60	22	50	46
Taux d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19	51,9%	64,3%	34,8%	58,3%	77,3%	54,0%	30,4%

Taux d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 : nombre de patients atteints de COVID-19 pris en charge en hospitalisation réanimatoire (unités de réanimation, unités de soins intensifs - USI, unités de surveillance continue - USC) dans les établissements sanitaires bretons rapporté à la capacité initiale en lits de réanimation adultes des établissements bretons (méthodologie nationale).

La construction de cet indicateur peut entraîner une sur-estimation du taux d'occupation d'une part, parce que les patients atteints de COVID-19 peuvent occuper des lits en USI ou en USC et d'autre part parce que la capacité initiale ne tient pas compte des ouvertures dérogatoires de lits de réanimation.

Cellule sur fond vert : taux inférieur à 30%

Cellule sur fond jaune : taux compris entre 30% et 60%

Cellule sur fond orange : taux supérieur à 60%

